

FICHE REVISION SUR : LES ESPACES MARITIMES : APPROCHE GEOSTRATEGIQUE

Le contrôle des espaces stratégiques a souvent été une des clés de la puissance. Les mers sont incluses dans cet espace depuis l'époque moderne (après la Méditerranée dans l'Antiquité). On parle alors de « **thalassocratie** » pour l'Empire britannique au début du 20^{ème} siècle.

Aujourd'hui, les 70% de la surface du globe sont recouverts de mers et d'océans et constituent un enjeu majeur. Ces espaces sont à la fois des lieux d'échange et des lieux où les Etats affirment leur puissance.

1. Des lieux clés de la mondialisation

* L'importance des ressources maritimes

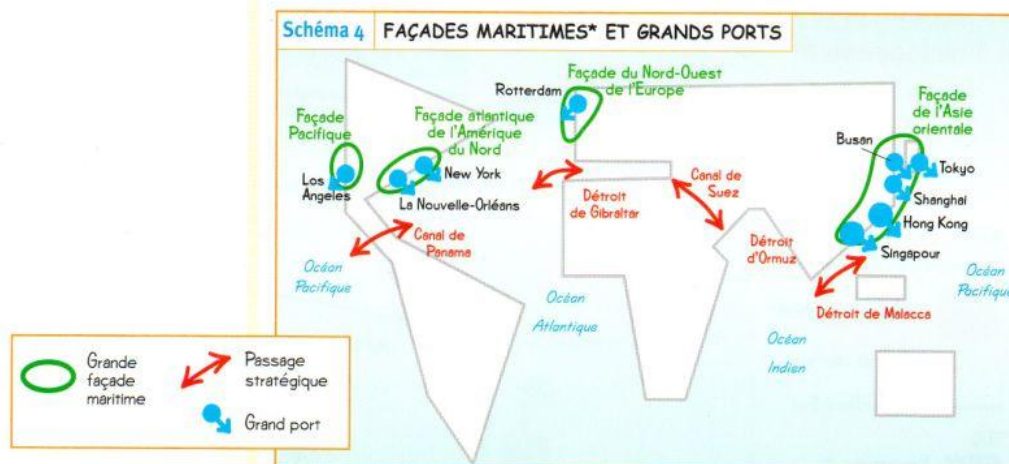
- *Les ressources énergétiques* : les espaces marins regorgent de ressources en matières premières, notamment énergétiques : hydrocarbures (gaz+pétrole). En matière de production, les espaces maritimes fournissent aujourd'hui environ 30% de la production de pétrole et 27% de la production de gaz. L'exploitation de ces gisements offshore se fait au moyen de plateformes en haute mer en Norvège, dans le Golfe du Mexique, au large du Brésil par ex). La possession de ces gisements est donc un enjeu majeur pour le pays disposant d'un espace maritime.
- *Les ressources alimentaires* : les espaces maritimes disposent d'immenses **réserves halieutiques** et fournissent près de 100 millions de tonnes de poissons et de crustacés par an ce qui constitue un apport nécessaire à l'alimentation de la planète. Les principales zones de pêche se trouvent au large de la côte ouest de l'Amérique, à l'est de l'Asie, au nord-ouest de l'Europe. (voir carte)

* L'importance des flux maritimes :

- *la majorité des flux transcontinentaux* de marchandises transitent par les espaces maritimes soit 80% du total. Ce trafic s'effectue par porte-conteneurs. Les hydrocarbures sont eux transportés par des **supertankers (pétrole) et méthaniers (gaz)**. Dans les pays du Sud, le transport de passagers reste important, pour les pays du nord ce sont surtout des croisières (Méditerranée ou Caraïbes). Les pays qui ont traversé des espaces maritimes polaires (arctique) sont équipés de brise-glaces.
- *Les autres réseaux transcontinentaux* : des **oléoducs et des gazoducs** traversent aussi des océans : exemple entre l'Algérie et l'Italie. Il existe aussi des réseaux de **câbles (fibres optiques)** qui supportent le trafic de la bande passante Internet.
- Les points de passage stratégiques : Pour tous ces réseaux, il existe des lieux stratégiques. Il s'agit tout d'abord des détroits (qu'il faut savoir placer sur une carte) : **Gibraltar, Malacca, le Bosphore, les Dardanelles, les détroits d'Ormuz et de Bab ElMandeb** (au sud du Yémen). Il faut ajouter le canal de Suez et de Panama.

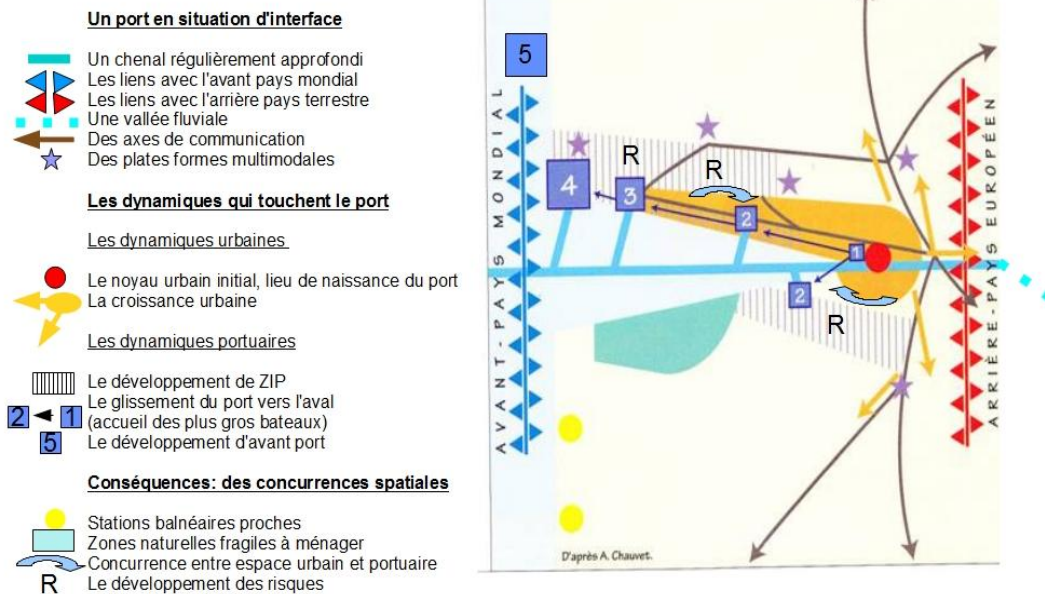
L'importance des façades maritimes

- *Des interfaces majeures de la mondialisation* : **Les façades** sont des lieux clés de la mondialisation. Elles sont l'aboutissement des flux, l'espace où se rencontrent l'arrière-pays de cette **façade (hinterland) et son « avant pays »**, élargi au monde entier par la mondialisation. Les principales façades maritimes sont celles de l'Asie orientale, de l'Amérique du Nord-est et de l'Europe de l'Ouest (la Northern Range du Havre à Hambourg)



- Une hiérarchie des grands ports : parmi ces façades maritimes, de très grands ports à conteneurs ont été aménagés, dans des **ZIP (Zones industrialo-portuaires)**. Ce sont souvent des **Hubs maritimes, des plates-formes multimodales** parfaitement connectées avec les autres modes de transport pour alimenter l'arrière pays. (voir croquis) On compte désormais une dizaine de ports dans le monde qui dépassent 200 millions de tonnes de trafic par an dont 8 en Asie orientale (Singapour, Hong Kong et Shanghai devenu le 1^{er} port mondial).

Un port de la Northern Range



- Les pays enclavés exclus de la mondialisation ? Dans ce contexte, les 33 pays enclavés du monde (ne disposant pas de côte) sont donc handicapés dans leur intégration au sein de l'espace mondial.

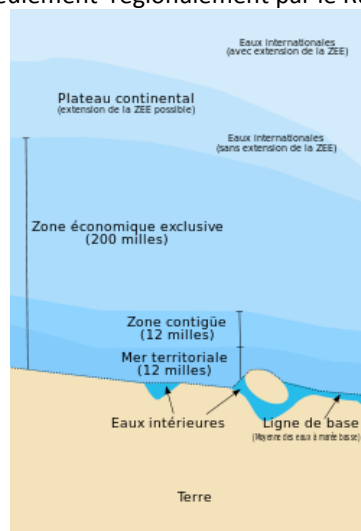
2. Des lieux convoités

* **A qui appartiennent les espaces maritimes ?**

- La règle des 200 miles marins (370 kms). La possession des espaces maritimes est un enjeu majeur. Depuis 1982 et la **Convention de Montego Bay**, les espaces maritimes sont strictement attribués. On distingue trois types d'espace :
 - Sur 12 milles marins (1 mille = 1852 mètres), les Etats sont pleinement souverains sur les espaces maritimes
 - Ensuite, jusqu'à 200 milles marins, s'étend une **Zone économique exclusive**. L'Etat en question peut y exploiter les ressources maritimes mais doit garantir la libre circulation des navires des autres Etats.
 - Le reste des espaces maritimes est constitué par les **eaux internationales** qui sont considérées comme bien commun de l'Humanité et propriété d'aucun Etat. La circulation y est totalement libre.


* **Les tentatives de contrôle :**

- malgré les décisions prises à Montego Bay en 1982 dans le cadre de la concertation dans l'ONU les discussions ont été difficiles. La Conférence sur le droit de la Mer s'est ouverte en 1973, les accords de Montego Bay signés en 1982 mais appliqués qu'en 1994 !
- les espaces maritimes sont des espaces de déploiement pour les grandes puissances. Les Etats-Unis possèdent des flottes sur tous les océans, concurrencés seulement régionalement par le Russie ou la Chine.



Cette liste inclut les États souverains et leurs dépendances (dont les territoires inhabités), mais ne prend pas en compte l'Antarctique.

Liste des États en fonction de leur ZEE^{N 1}

Pays	Zone économique exclusive (km ² ¹⁵)	Plateau (km ²)	Zone économique exclusive et superficie terrestre (km ²)
 États-Unis	11 351 000	2 193 526	21 177 675
 France	11 035 000 (soit 990 307 dans l'UE et 9 165 528 hors UE)	389 422	11 710 417
 Australie	8 505 348	2 194 008	16 192 198
 Russie	7 566 673	3 817 843	24 664 915
 Nouvelle-Zélande	6 682 503	277 610	6 953 478
 Indonésie	6 159 032	2 039 381	8 019 392
 Canada	5 599 077	2 644 795	15 583 747
 Royaume-Uni	5 453 428 (soit 774 102 dans l'UE et 6 031 484 hors UE)	722 891	5 714 564
 Japon	4 479 388	454 976	4 857 318
 Chine	3 879 666	831 340	13 520 487
 Chili	3 675 279	252 947	4 431 381
 Brésil	3 660 955	774 563	12 175 832

* **Les tensions**

- *Les zones maritimes contestées* : il existe des zones de tension pour la domination de certains espaces maritimes. En effet l'attribution des 200 milles nautiques peut poser problème en cas de proximité avec des Etats concurrents. C'est le cas en Asie du Sud-est. Dans la mer de Chine méridionale, la Chine revendique des espaces réclamés par d'autres Etats : ex des **îles Spratley ou les Parcel** mais aussi **d'importants gisements offshore d'hydrocarbures**. A l'automne 2012 des tensions très vives se manifestées entre le Japon et le Chine à propos **des îles Senkaku** en mer de Chine orientale que Tokyo administre mais que Pékin revendique avec force sous le nom **de Diaoyu**. Dans l'Arctique il y a des contestations entre ma Norvège et la Russie et entre le Danemark (qui possède le Groenland) et le Canada. Là encore l'enjeu réside dans la maîtrise des ressources supposées en hydrocarbures. Par ailleurs, les tensions portent aussi sur les ressources halieutiques et elles sont fortes entre l'Espagne et la France par exemple, en matière de zones de pêches.

3. Des lieux fragilisés

* **Des espaces incontrôlables :**

- *La question de la piraterie* : les espaces maritimes ne sont pas complètement sous le contrôle des Etats et certains d'entre eux font partie des « zones grises de la mondialisation » et sont investis par l'antimonde. C'est le cas des zones d'action de la piraterie : au large de la Somalie et du Yémen, dans le Golfe d'Aden, du détroit de Malacca, de la Mer de Chine (entre les Philippines) et du golfe de Guinée.
- *La question des trafics illégaux* : parmi eux les trafics d'armes, de drogues, d'êtres humains transitent par voie maritime. Ces réseaux sont très actifs en mer de Chine et en Méditerranée et une partie alimente le **narcodjihadisme** actif dans le Sahel.
- *La question des paradis fiscaux* : la plupart des paradis fiscaux sont des îles avec une densité forte dans les Caraïbes (les îles Caïmans ou Bahamas).

* **Des milieux fragiles**

- *Les menaces sur l'environnement* : les espaces aquatiques sont très sensibles aux problèmes environnementaux. De nombreuses catastrophes écologiques ont eu pour théâtre les mers et les océans (ex des marées noires et de la délinquance maritime , des bateaux qui dégazent en pleine mer, ou des accidents (explosion d'une plate-forme dans le Golfe du Mexique en 2010).
- *L'épuisement des ressources* : la surpêche qui vident certaines réserves et menacent des espèces : thons rouges, baleine.
- *Les bouleversements des milieux* : les travaux de poldérisation, les constructions de terre-pleins pour les aménagements des ports géants à porte conteneurs, bouleversent les équilibrent naturels et cela peut faire peser de graves dangers en cas de séisme et/ou de cyclones (Cf Fukushima et la Nouvelle-Orléans).
- *Les menaces climatiques* : le réchauffement climatique menace gravement les espaces maritimes. Certains espaces de l'Arctique risquent de devenir des mers libres ce qui rendrait possible l'affirmation de nouvelles routes nautiques mais risqueraient ailleurs d'ensevelir des archipels, des deltas.

Les espaces maritimes sont donc des lieux clés de la mondialisation dont ils mettent en évidence les enjeux géo-économiques et géo-stratégiques. Les concurrences entre les différents acteurs des espaces maritimes ne peuvent pas faire oublier que seule une gestion concertée pourra garantir un accès équitable et durable à leurs ressources.